

COMPTE-RENDU DE MISSION D'INSPECTION

du 12 octobre 1943

PÉRIODE : du 3 au 10 octobre 1943

LIEUX : Toulouse (Portion Centrale)
Montauban – Caussade – Caylus (20^{ème} compagnie)
Arles – Mas de Vert – Pin Fourcat (25^{ème} compagnie)
Salin de Giraud (42^{ème}, 50^{ème} et 73^{ème} compagnies)

AUTEUR : Pierre Pélisson

PRINCIPALES OBSERVATIONS

1) - 4^{ème} LÉGION

A) Projet de transfert du cantonnement des 29^{ème}, 57^{ème} et 72^{ème} Compagnies à la Poudrerie de TOULOUSE

Ainsi que je l'ai indiqué dans un précédent rapport, le Commandant de la 4^{ème} Légion envisage, d'accord avec la direction de la Poudrerie de Toulouse, d'installer les trois compagnies actuellement cantonnées au Camp Bac-Ninh dans un nouveau camp dit de Bordelongue, qui sera prêté comme le premier par la Poudrerie.

Les avantages sont certains :

a) moindre proximité de la Poudrerie que le camp actuel qui est mitoyen avec elle, distance approximative : 1.000 mètres. D'où moindres risques en cas de bombardement aérien, moindre promiscuité avec la Poudrerie et son personnel ouvrier en dehors des heures de travail.

b) camp spacieux, à larges dégagements, sur un plateau sain, bien ventilé et à sol sec. Agencement très commode des bâtiments qui sont au nombre de 20 en bois et 12 en dur ; le tout à l'état de neuf et spécialement conçu pour servir de camp, au contraire de l'actuel cantonnement Bac-Ninh qui utilise d'ex-ateliers aménagés.

Dès que le Service Central de la M.O.I. aura donné son agrément, les quelques travaux d'aménagement nécessaires seront entrepris au Camp de Bordelongue.

J'ajoute que la 72^{ème} Compagnie actuellement cantonnée au Camp Clairfont, avec le groupement des débiles, y demeurera.

B) Aménagement du cimetière des travailleurs indochinois morts à TOULOUSE.

Cet aménagement est poursuivi en liaison entre notre assistante de Toulouse, Madame Le Coty, et l'Agent chargé des œuvres d'assistance de la 4^{ème} Légion, que j'ai vus à ce sujet.

Il va être incessamment procédé :

- au groupement des tombes actuellement dispersées et abandonnées (j'ai indiqué que les frais de transfert pourront être payés sur nos fonds d'assistance)

- à l'entretien de ces tombes par un ou deux hommes de la formation de travailleurs débiles, qui seront mis à la disposition du gardien du cimetière.

J'ai provoqué en même temps une enquête générale au sujet des sépultures des travailleurs, car, semble-t-il, cette question n'a pas toujours retenu autant qu'il eût

été désirable, l'attention des commandants d'unités, alors qu'elle a une grande importance du point de vue moral de nos protégés

2) - 5^{ème} Légion

A) Radioreportages de la Voix de la France dans la région d'ARLES

Conformément aux instructions reçues au cours de mission, je me suis rendu en Arles afin d'assister, au nom du Département des Colonies, au radioreportage concernant la récolte du riz qui a eu lieu le 8 octobre courant.

L'enregistrement du radioreportage s'est effectué sur l'exploitation du Mas du Vert et a été réalisé dans des conditions satisfaisantes.

Le radioreporter, ainsi que son assistant annamite ont tout d'abord questionné dans les rizières et au cantonnement les hommes (en français et en annamite), afin que quelques travailleurs puissent profiter de cette occasion pour envoyer des nouvelles personnelles chez eux.

Le radioreporter a ensuite interviewé Monsieur l'Agent principal Mestrallet, chargé du service de la riziculture de la M.O.I., ainsi que Monsieur Aubert, régisseur du Domaine du Mas du Vert, qui ont tous les deux donné des précisions sur ce qui est fait en Camargue en matière de riziculture, et qui ont indiqué les conditions excellentes dans lesquelles se poursuit la contribution de la main-d'œuvre indochinoise à l'activité agricole de la Camargue, tant en ce qui concerne le rendement des travailleurs qu'en ce qui concerne le soin et l'adresse apportés par eux à leurs travaux.

Les interviews Mestrallet et Aubert serviront d'ailleurs de chapeau au radioreportage, bien qu'elles aient été enregistrées ultérieurement.

B) Travaux de riziculture en Camargue.

La fiche relative au détachement de Pin-Fourcat appartenant à la 25^{ème} Compagnie, donne des précisions sur les conditions dans lesquelles la main-d'œuvre indochinoise participe actuellement aux travaux de riziculture tant en ce qui concerne les travaux privés dans un certain nombre de mas de la région d'Arles qu'en ce qui concerne les travaux en régie entrepris à Pin-Fourcat, sous l'autorité directe de Monsieur Mestrallet, assisté de Monsieur Liégeon, agent technique des Travaux Publics des Colonies qui a été mis à la disposition du Travail et dont la collaboration donne entière satisfaction à Monsieur Mestrallet.

Pendant longtemps le service riziculture a été confié à un agent de la M.O.I., ex-Inspecteur de la Garde Indigène d'Indochine, qui n'était manifestement pas à la hauteur de sa tâche du point de vue technique et même du point de vue activité.

Aussi les travaux entrepris tant à Pin-Fourcat qu'à Gruissan, dans la région de Narbonne, ont-ils végété lamentablement, l'opération n'ayant eu pour résultat que de faire vivre dans des conditions passablement sévères un certain effectif de travailleurs indochinois.

Depuis la prise de service de Monsieur Mestrallet, l'exploitation de Gruissan a été abandonnée (j'avais signalé à l'époque, à la suite d'une visite sur place, que les travaux étaient pratiquement inexistantes). Par contre, les travaux de Pin-Fourcat ont été activement poussés. Sur une contenance totale de 40 hectares, 4 hectares ont été mis en culture en 1943, et il est actuellement procédé aux travaux de nivellement de 26 hectares qui seront mis en culture pour la récolte de 1944.

L'année 1943 a, par ailleurs, été marquée pour Pin-Fourcat comme pour les exploitations rizicoles privées environnantes, par une grosse déconvenue, tenant à la qualité de la semence livrée qui, conservée dans de mauvaises conditions en silos, avait perdu une large part de ses facultés germinatives. Toutes dispositions ont été prises pour que cet inconvénient grave ne se produise pas l'an prochain, et notamment le Service de la M.O.I. envisage d'acheter ses semences en Espagne, où existeraient des variétés particulièrement bien adaptées à la Camargue.

C) Visite des Salins de Giraud (cf. fiche 41^{ème} Compagnie)

La situation aux Salins de Giraud se caractérise de la manière suivante :

- cantonnements insuffisants, notamment du point de vue propreté.
- travail pénible en ce qui concerne la saline, un peu moins pénible en ce qui concerne l'usine.
- isolement très grand de Salin de Giraud, et manque à peu près complet de distractions.

Les compagnies qui sont actuellement à Salin de Giraud y travaillent depuis deux ans environ et les hommes sont manifestement excédés du travail qu'ils font et des conditions de vie peu agréables qu'ils connaissent. Il en est d'ailleurs de même pour les cadres qui y mènent une existence sévère. L'employeur serait certainement en mesure d'améliorer les choses dans une certaine mesure.

En raison de mon emploi du temps et des diverses visites que je désirais faire, il n'a pas été possible de demeurer à Salin de Giraud un temps suffisant pour faire une visite très approfondie et pour m'entretenir ensuite avec le Directeur local des exploitations Péchiney.

Je me rendrai très prochainement de nouveau à Salin de Giraud, à l'occasion de ma visite à Lodève, et y passerai 48 heures afin de me rendre compte d'une manière très précise des conditions d'existence des hommes et des cadres.

Cela me paraît particulièrement intéressant au moment où les services de la M.O.I. vont procéder à la relève de ces compagnies et où il sera par conséquent possible de faire certains aménagements au moment de cette relève.

D) Service médical du Secteur d'ARLES, ST-CHAMAS et SALIN de GIRAUD

La 5^{ème} Légion possède, dans le secteur d'Arles, Saint-Chamas et Salin de Giraud un effectif voisin de 1.500 travailleurs (région d'Arles : 500 – Saint-Chamas : 250 – Salin de Giraud : 700) qui d'après les indications qui m'ont été données, ne sont pas l'objet de visites médicales périodiques comme il conviendrait.

L'importance de cet effectif me paraît suffisante pour que soit envisagée l'affectation à poste fixe d'un médecin du Corps de santé Coloniale en Arles, d'où il pourrait se rendre facilement par le train à Saint-Chamas et Salin de Giraud, ainsi que par divers moyens de transport dans les détachements appartenant à la 25^{ème} compagnie dont le P.C. est en Arles.

S'il n'était pas possible, en raison des effectifs, d'affecter un médecin à poste fixe, il serait, semble-t-il, loisible au Service Médical de Marseille de charger chaque mois ou chaque quinzaine un médecin du Corps de Santé Colonial de faire une tournée de quelques jours à l'intérieur des unités en cause en prenant Arles comme point de départ.

Je considère qu'il y a urgence à prendre toutes dispositions utiles dans ce domaine.

3) 1^{ère} LÉGION

Les instructions reçues en cours de mission au sujet du radioreportage en Arles m'ont empêché de me rendre, comme j'en avais l'intention, dans les unités de la 1^{ère} Légion (P.C. à Lodève) et notamment d'aller visiter la 62^{ème} Compagnie, cantonnée à Gignac.

Ayant rencontré dans la région de Toulouse le Dr Talec, avec qui je devais me rendre à Lodève, je lui ai exprimé le souhait de le voir s'intéresser particulièrement à la compagnie en cause. Le Dr Talec vient de rentrer à Vichy et demande que la 62^{ème} Compagnie soit retirée de Gignac en raison de l'insuffisance absolue de son cantonnement.

Ainsi que je l'ai indiqué plus haut, je visiterai prochainement les unités appartenant à la 1^{ère} Légion et en profiterai pour revoir plus en détail les installations de Salin de Giraud avant la relève des compagnies qui y sont actuellement au travail.

Le Chef du Service d'Assistance
à la Main-d'œuvre Coloniale

Signé : PÉLISSON